

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 7 OCTOBRE 2010

La séance est ouverte à 20 h 30 sous la présidence de M. ALIBERT, Maire de Châteauneuf de Vernoux.

Présents : Mr ALLAFRANCHINO Pierre, Mr BOIS Bernard, Melle CHASTAGNARET Stéphanie, Mr DORNE François, Mr GUEZE Daniel, Mme LAUTROU Lucile, Mme MACHISSOT Ginette, Mme ROSTAIND Françoise, Mr VACHER Régis

Absente (excusée) : Mme MALOSSE Brigitte

Secrétaire de séance : Mr ALLAFRANCHINO Pierre

TRANSFERT COMPETENCE VOIRIE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que par délibération n°10-86 du 9 juillet 2010, le conseil de la Communauté de Communes du Pays de Vernoux a décidé d'exercer la compétence voirie à compter du 1^{er} janvier 2011.

Monsieur le Maire explique que le transfert de cette compétence permettra :

D'une part à la Communauté de Communes de bénéficier d'une dotation globale de fonctionnement plus importante ;

D'autre part, aux Communes membres de bénéficier des avantages économiques de marchés à bons de commandes tout en gardant la maîtrise dans le choix des travaux à réaliser sur son territoire, tant en fonctionnement qu'en investissement.

Monsieur le Maire ouvre le débat.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de transférer la compétence voirie à la Communauté de Communes du Pays de Vernoux.

PROJET DE REPONSE MR DE PIERREFEU

Mr le Maire fait part aux membres du conseil municipal absents lors de la dernière séance de la visite de Mr DE PIERREFEU qui est venu exposer sa demande. Lecture du projet de réponse : Le conseil n'est pas opposé à la déviation de cette voie sous les réserves suivantes :

- Prise en charge des travaux par le pétitionnaire.
- Travaux sous maîtrise d'œuvre d'un cabinet d'étude agréé par mairie de Châteauneuf
- Que cette voie soit revêtue a minima d'un bi couche afin de minimiser l'entretien ultérieur.

Cependant le conseil estime que les demandes initiales de Mr DE PIERREFEU étaient de ralentir la circulation comme le montre divers courriers et que la proposition faite par la DDE d'aménagement de la voie correspond à cette problématique

Mr DORNE François ne prend pas part au vote car peut être concerné par les impacts du projet.

Adopté à l'unanimité par l'ensemble des membres présents.

ABATTAGE BOIS PAR MR CADET QUENTIN

Monsieur le Maire fait la lecture du courrier de Me CADET Quentin qui souhaite tomber du bois pour sa consommation personnelle sur une parcelle appartenant à la commune (comme cela avait été entendu avec Mr CADET Raymond).

Régis VACHER se propose d'aller voir sur place ce bois François DORNE Bernard BOIS, Daniel GUEZE, Régis VACHER sont intéressés pour l'accompagner (dimanche 10 octobre).

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents avec (9 voix pour et 1 abstention : Mme ROSTAIND) donne un accord de principe à Quentin CADET sous réserve de cette évaluation et que le bois soit à l'usage exclusif de la famille CADET

ACHAT JEUX POUR AIRE DE JEUX

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal les nouveaux devis de l'entreprise ADP pour l'aire de jeux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise Mr le Maire à recontacter cette entreprise et à signer les devis.

L'installation se fera le 13 décembre 2010 avec le Tremplin, l'employé communal et un membre d'ADP.

RETRAIT DE LA COMMUNE DE LA ROCHE DE GLUN AU SYNDICAT MIXTE DE L'ECOLE DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE ET DE DANSE DE L'ARDECHE

Lecture du courrier de l'Ecole Départementale de Musique et de Danse de L'Ardèche datant du 17 septembre 2010 demandant au conseil municipal de Châteauneuf de délibérer sur le retrait de la commune de la Roche de Glun.

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte le retrait de la commune de la Roche de Glun.

CREATION POSTE ADJOINT ADMINISTRATIF 1^{ère} CLASSE A MI-TEMPS

Suite au CAE de Melle NALLET qui se finit au 8 décembre 2010, Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il serait souhaitable de procéder à la création d'un deuxième emploi d'adjoint administratif de 1^{ère} classe d'une durée hebdomadaire de 17h30.

À l'unanimité des membres présents, le conseil municipal, accepte la proposition de Mr le Maire et l'autorise à créer le poste à compter du 9 décembre 2010.

NETTOYAGE DE SALLES

Après plusieurs remarques des utilisateurs, concernant la propreté des salles, Mr le Maire propose de demander à la société REVNET un nettoyage trimestriel de toutes les salles (salle communale, salle rez de jardin, salle du conseil municipal, secrétariat).

COMPTE RENDU COMMISSION DES TRAVAUX ET ATTRIBUTION MARCHE

Sur Quatre entreprises consultées concernant l'aménagement de l'accès à la crèche (Gerland, Comte, Dumont et Anthony Bois), 3 ont répondu (Gerland, Comte, Dumont)

La commission des travaux du 20 septembre 2010, propose de retenir l'entreprise Comte

À l'unanimité des membres présents, le conseil municipal attribue à l'entreprise Comte les travaux.

QUESTIONS DIVERSES

- Inauguration de l'Espace Balmont à Saint Jean Chambre le 23 octobre 2010 à 17h

- L'inauguration du multi-accueil sera le samedi 27 novembre 2010
27 familles sont inscrites – elles ont jusqu'à 9 enfants en même temps – refus d'enfants à compter de janvier 2011.
- Mr le Maire fait part au conseil municipal des personnes élus pour la révision des listes électorales. Mr BARRAL Daniel a été désigné pour être délégué de l'administration et Mr DORNE François pour être délégué du tribunal. Il faudra donc mi-novembre réunir la commission de révision de la liste électorale.
- Mme ROSTAIND demande un relevé statistique des locations de salles sur l'année 2010 par rapport à 2009.
- Suite à la demande de subvention faite auprès du SDE07 pour les travaux d'éclairage public, Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que la subvention de 50 % a été accordée.
- Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal que dans le cadre de la communauté de Communes, l'appel d'offres pour la salle NODON à Vernoux se fera dans la semaine du 11 octobre 2010.
- Naissance : GRILLET Gabin né à Guilhaud Granges le 4 octobre 2010
- Mme ROSTAIND fait part aux membres du conseil municipal de sa demande auprès du Conseil Général pour la modification du tracé scolaire (ligne Boffres, Vernoux, Le Cheylard). 5 familles sur Châteauneuf seraient concernées.
Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, donne un accord de principe pour effectuer cette demande auprès du Conseil Général.
- Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal que la commission d'attribution des logements Les Pessous est le 16 octobre 2010.
- François DORNE dans le cadre du SIVOM demande aux membres du conseil municipal s'ils ont des projets de raccordement de l'eau sur Châteauneuf (40 % des résidences de Châteauneuf ne sont pas encore raccordées).

La séance est levée à 22h35.

Le prochain conseil municipal aura lieu le Mercredi 10 novembre 2010 à 20h30 à la Mairie de CHATEAUNEUF DE VERNOUX.